ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2015-03-11 23:09:51

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1274 - page 1283

72 - Sarthe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Sarthe.
THEMIS: ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL.
Objet : soutenir toute personne qui se considère harcelée sur son lieu de travail ; lutter contre l'isolement des victimes ; proposer un accompagnement par des professionnels (avocats, psychologues, médecins) spécialistes du harcèlement moral au travail ; informer les professionnels du droit, en particulier les magistrats, les forces de l'ordre, les administrations, les professionnels de santé sur le harcèlement moral au travail;sensibiliser le législateur, les pouvoirs publics, les centres de formation des managers, les responsables des grands secteurs les plus touchés sur les conséquences du harcèlement et sur le repérage des comportements à l'origine de ces traumatismes ; agir au niveau des collectivités locales, territoriales, régionales, nationales ; sensibiliser sur le harcèlement moral au travail; collecter des données sur le harcèlement moral au travail ; promouvoir les recherches et le recueil des données sur l'importance du harcèlement moral au travail ; sensibiliser le grand public.
Siège social : mairie, rue du Monnet, 72190 Saint-Pavace.
Date de la déclaration : 1er mars 2015.